

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

ANNEE UNIVERSITAIRE 2023-2024											
Semestre 2											
Filière ERGOTHERAPIE											
SESSION 1								Session de seconde chance			
Libellé	Points ECTS /30	Coef si nécessaire	Nature	Modalité	Durée	Validation UE	Règles de compensation	Modalité	Durée	Validation UE	Règles de compensation
Domaine de savoir n° 1 : Science humaines, sociales et droit											
UE 1.3 S1 : PSYCHOLOGIE - PSYCHOLOGIE ET SANTE	2		CT	Ecrit	1h30	AJ si < 20/40 moyenne à 10	Pas de compensation semestrielle	Ecrit	1h30	AJ si < 20/40 moyenne à 10	Pas de compensation semestrielle
Domaine de savoir n° 2 : Sciences médicales											
UE 2.1 - STRUCTURES ANATOMIQUES ET FONCTIONS ORGANIQUES	4					Compensable si >= 36/80 moyenne à 10	UE Compensables AJ si <100/200			Compensable si >= 36/80 moyenne à 10	UE Compensables AJ si <100/200
Anatomie et physiologie		3	CC	Ecrits		Compensable si >= à 27/60		Ecrit	1h30	Compensable si >= à 27/60	
Neurocognition et plasticité cérébrale (mutualisé O1, K3)		1	CT	Dossier		Compensable si >= à 9/20		Correction du dossier		Compensable si >= à 9/20	
UE 2.3 S1 - DYSFONCTIONNEMENT DES APPAREILS MUSCULO-SQUELETTIQUE ET TEGUMENTAIRE	3		CC	Ecrits		Compensable si >= 27/60 moyenne à 10		Ecrit	2h	Compensable si >= 27/60 moyenne à 10	
UE 2.4 S2 - DYSFONCTIONNEMENT DES SYSTEMES NERVEUX ET SENSORIEL	3		CC	Ecrits		Compensable si >= 27/60 moyenne à 10		Ecrit	2h	Compensable si >= 27/60 moyenne à 10	
Domaine de savoir n° 3 : Fondement et processus de l'ergothérapie											
UE 3.5. S2 - DIAGNOSTIC ET PROCESSUS D'INTERVENTION EN ERGOTHERAPIE	1		CT	Ecrit	1h	Compensable si >= 9/20 moyenne à 12	UE COMPENSABLES AJ si < 24/40	Ecrit	1h	Compensable si >= 9/20 moyenne à 12	UE COMPENSABLES AJ si < 24/40
UE 3.2 S2 - INITIATION AUX FONDEMENTS DE LA PRATIQUE EN ERGOTHERAPIE	1		CT	Ecrit	1h	Compensable si >= 9/20 moyenne à 12		Ecrit	1h	Compensable si >= 9/20 moyenne à 12	
Domaine de savoir n° 4 : Méthodes, techniques et outils d'intervention de l'ergothérapeute											
UE 4.1 - METHODES ET TECHNIQUES D'EVALUATION	2		CC	Ecrit + pratique		AJ si < 24/40 moyenne à 12	Pas de compensation semestrielle	Correction du dossier		AJ si < 24/40 moyenne à 12	Pas de compensation semestrielle
UE 4.4 S2 - TECHNIQUES DE REEDUCATION ET DE READAPTATION	4		CC	Ecrits + Pratique		Compensable si >= 36/80 moyenne à 12	UE COMPENSABLES AJ si < 72/120	Ecrits + Pratique	2 h	Compensable si >= 36/80 moyenne à 12	UE COMPENSABLES AJ si < 72/120
UE 4.7 S2 - TECHNIQUES ET OUTILS D'AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	2		CC	Dossier + Oral		Compensable si >= 18/40 moyenne à 12		Correction du dossier		Compensable si >= 18/40 moyenne à 12	
Domaine de savoir n° 6 : Intégration des savoirs et posture professionnelle de l'ergothérapeute											
UI 6.1 S2 - EVALUATION DE SITUATION, DIAGNOSTIC ET CONCEPTION DE PROJET D'INTERVENTION (C1/C2)	4		CC	Dossier + Oral		AJ si < 48/80 (moyenne à 12) ou stage 6.7 S2 non réalisé	Pas de compensation semestrielle	Correction du dossier		AJ si < 48/80 moyenne à 12	Pas de compensation semestrielle
UE 6.7 S2 : STAGE PROFESSIONNEL	4		CT	Validation du niveau de compétences attendu		AJ si non validé	Pas de compensation semestrielle	Validation du niveau de compétences attendu		AJ si non validé	Pas de compensation semestrielle